



DELIBERATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre, à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune des Taillades, légalement convoqués le dix-huit novembre deux mille vingt-deux, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Nicole GIRARD, Maire.

PRESENTS : Nicole GIRARD. Sonia HAQUET. Philippe GUILLOT. Michèle NOUGUIER. Jean-Louis DELPIANO. Bérengère LOISEL-MONTAGNE. Guy HONORAT. Marc CHABERT. Isabelle KIN. Thomas BIDON. Amélie BERGER. José TUR. Béatrice VELASCO. Claudine PEUCH. Valérie BOUNIAS. Pierre VOLTAIRE

EXCUSES : Michel LE FAOU (pouvoir donné à Pierre VOLTAIRE). Dominique GIRAUD-LE FAOU (pouvoir donné à Guy HONORAT).

ABSENTS : Maxime DAUPHIN.

Secrétaire de séance : Sonia HAQUET

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

➤ N° 44-2022 : RH – Attribution chèques CADHOC au personnel communal	APPROUVEE
➤ N° 45-2022 : RH – ANNEE 2023 – Création d'emplois pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité	APPROUVEE
➤ N° 46-2022 : Finances – Décision modificative N°1 – Budget général	APPROUVEE
➤ N° 47-2022 : Finances – Autorisation de mandatement des dépenses avant le vote du budget principal 2023	APPROUVEE
➤ N° 48-2022 : Sport – Approbation règlement intérieur du stade municipal	APPROUVEE